

Deuxième publication

1.

*Raison sociale (nom) et siège de la société anonyme dissoute: **ABGE Investment SA, en liquidation, Genève***
2.

Décision de dissolution par: l'assemblée générale
3.

Date de la décision: 20.12.2005
4.

*Echéance de préavis des créances: **17.02.2006***
5.

Adresse pour la déclaration des créances: Marc Häslér,
Avocat, Place de la Gare 5, Case postale, 1110 Morges 1
6.

Indication: Il est instamment demandé aux créanciers de la société anonyme dissoute d'annoncer leurs prétentions.
7.

Remarques: L'attention des créanciers est attirée sur le fait que la société a l'intention de demander la procédure de radiation anticipée selon l'article 745 al. 3 CO
- Marc Häslér, avocat
1110 Morges 1
(03196854)